

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2019 – 05 - 10

Séance du 14 mai 2019

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 23

Représentés : 7

Absents excusés : 3

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :
Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT Messieurs BAGNO,
FERRARA, JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA, LALESART,
MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TOCHE SOULÉ, TROGNO,
Messieurs, BUONCRISTIANI, GUEGUEN, LUCIANO,
PATOUILLARD, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**AFFECTATION
DES RESULTATS**

EXERCICE 2018

PORTS

Etaient représentés :
Adjoints : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur Louis
FERRARA), Monsieur Frédéric HERBAUT (procuration à Monsieur
Antoine BAGNO)

Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE (procuration à
Madame Olivia MOTUS-JAQUIER), Sabine GIACALONE (procuration à
Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO
(procuration à Madame Christine ORSINI), Isabelle VIDAL (procuration à
Madame Andrée SAMAT), Monsieur Dominique OLIVIER (procuration à
Monsieur Alain PATOUILLARD)

Etaient absents excusés :
Conseillers Municipaux : Madame Stéphanie LEITE, Messieurs Jean-Luc
BERNARD et Claude GIULIANO.

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de
séance.

Vu l'Instruction comptable M 4 à laquelle sont soumis les Ports de plaisance,

Vu le Budget des Ports des Lecques et de la Madrague, exercice 2019,

Vu la consultation des Conseils Portuaires en leur séance 25 avril 2019,

Vu la consultation de la Commission des Finances en sa séance du 2 mai 2019,

Après avoir entendu le Compte Administratif - exercice 2018 - en la présente séance,

Statuant sur l'affectation du résultat dégagé au Compte Administratif de l'exercice 2018,

Constatant que le Compte Administratif présente un excédent d'exploitation de 456 265,72 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter ce résultat sur le budget des Ports de la manière suivante :

Résultat de la section d'exploitation	456 265,72
Affectation	
Section d'exploitation	
002 Résultat d'exploitation reporté	456 265,72

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte par à l'UNANIMITÉ,

L'affectation du résultat de la section d'exploitation – Ports – exercice 2018 - ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY